

De nouvelles aides financières pour favoriser la reprise économique

Lors du Conseil communautaire du 28 juillet, les élus de Lorient Agglomération ont adopté un plan d'urgence en faveur de la relance de l'économie sur le territoire. Trois nouvelles mesures ont été prises pour soutenir les acteurs économiques locaux. Elles représentent une enveloppe de près de 850 000 euros dont 550 000 apportés par Lorient Agglomération et 300 000 euros par l'Etat.

Lorient Agglomération renforce sa mobilisation pour aider les acteurs économiques du territoire à traverser la crise inédite engendrée par la Covid 19. L'objectif est de favoriser la reprise rapide de l'activité économique locale et donc préserver les emplois. Trois nouvelles aides locales viennent compléter les dispositifs nationaux et régionaux déjà en place (liste exhaustive : <https://www.lorient-agglo.bzh/a-vivre/developpement-economique/covid-19-mesures-de-soutien/>).

La contribution au fonds national de solidarité

Lorient Agglomération propose une aide supplémentaire d'un montant forfaitaire de 1 500 € destinée à l'ensemble des très petites entreprises bénéficiaires du volet 2 du fonds de solidarité. Les entreprises concernées sont celles qui ont bénéficié du volet 1 du même fonds et dont l'actif disponible ne leur permet pas de régler leurs dettes exigibles à trente jours ainsi que leurs charges fixes. Elles doivent compter au moins un salarié ou avoir fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public au printemps 2020. Elles doivent également avoir essuyé un refus de prêt de trésorerie d'un montant raisonnable. Les entreprises des secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme, de l'événementiel, du sport et de la culture ne sont pas concernées par cette condition de refus de prêt, de même que les entreprises dont les activités dépendent des secteurs cités précédemment et qui ont subi une perte de chiffre d'affaires d'au moins 80% au printemps 2020. Cette nouvelle mesure vise à aider rapidement et directement les structures les plus fortement impactées par la crise sanitaire. Sur la base d'une centaine d'entreprises soutenues, le coût de cette mesure pourrait s'élever à 150 000 euros.

Le dégrèvement de 2/3 de la cotisation foncière des entreprises (CFE) pour les entreprises du secteur du tourisme

Lorient Agglomération a décidé d'accorder une baisse de l'impôt de 2/3 au titre de l'année 2020. Cette mesure, dont le coût sera remboursé à hauteur de 50% par l'Etat dans le cadre de son plan national en faveur du tourisme, a pour objet d'apporter une nouvelle aide aux acteurs du tourisme (entendu au sens large : tourisme, hôtellerie, restauration, sport, culture, événementiel) qui s'acquittent de cet impôt économique en fin d'année. Le coût de cette mesure qui concerne près de 600 entreprises du territoire est estimé à 550 000 euros, financé à parité par Lorient Agglomération et l'Etat.

Un nouvel appel à projets pour soutenir les animations collectives et l'activité commerciale dans les centralités

Avec ce nouvel appel à projets, Lorient Agglomération consacre une enveloppe de 120 000 € pour relancer le commerce et l'artisanat dans les centres-villes et centres-bourgs des communes de Lorient agglomération. Il vise à accompagner financièrement les actions collectives (à titre d'exemples : dispositifs de boutiques à l'essai, programmes d'animations culturelles extérieures, nouveaux services aux consommateurs telle qu'une conciergerie ou un système de livraison par mobilité douce, une plateforme numérique de mise en relation des commerçants avec leur clientèle) proposées par les communes, les unions commerciales ou les chambres consulaires. Les candidatures peuvent être déposées jusqu'à la fin du mois d'octobre pour des projets à réaliser d'ici la fin 2020.

D'autres propositions sont à l'étude pour venir compléter ces nouvelles mesures de relance économique après la période estivale, dans un esprit de complémentarité avec les actions mises en œuvre par l'Etat et la Région Bretagne.

Contact : Lorient Agglomération - Direction du développement économique - 02 90 74 73 90

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

